

Synthèse générale de l'enquête sur la qualité de vie des étudiants en orthophonie de 2021

Rédigée en collaboration avec Apolline Guillemain – Vice-Présidente en charge des Questions Sociales à la **FNEO** 2020-2021



CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
presidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Madeleine CHEVAUCHET
Vice-présidente en charge
des affaires sociales
as@fneo.fr
06.45.27.48.46

Introduction	2
Contextes et objectifs	2
Le questionnaire	2
Résultats et représentativité	3
Conditions de vie	5
Le logement	5
Aides financières	7
Ville d'études	8
Cours	9
Charge de travail personnel	9
Emploi du temps	10
Interruptions, pauses pédagogiques	11
Distanciel	12
Étudiants salariés	13
Régime Spécial d'Études	14
Stages	14
Généralités	14
Périodes banalisées	16
Travaux dirigés, ateliers post-stages	16
Examens	17
Examens mixtes	17
Examens terminaux	18
Césure	19
Doublement	19
Harcèlement	20
Motivation et poursuite d'études	20
Revendications	21
Conclusion et perspectives	22

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
presidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Madeleine CHEVAUCHET
Vice-présidente en charge
des affaires sociales
as@fneo.fr
06.45.27.48.46

Introduction

Contextes et objectifs

Trois ans après la sortie de la synthèse sur le bien-être des étudiants en orthophonie, et après plusieurs mois de crise sanitaire, la **FNEO** a choisi de mener une enquête sur la qualité de vie dans les études d'orthophonie. Effectivement, tous les étudiants ont été impactés par le contexte dans lequel nous vivons depuis maintenant un an et demi.

Les conclusions de la précédente synthèse montraient déjà d'importantes difficultés, que ce soit au niveau du coût de la vie étudiante, mais aussi par rapport à la santé mentale et plus généralement au bien-être étudiant.

Nous avons fait le choix de traiter un maximum de thématiques : les stages, les cours, les conditions de vie mais également de laisser des espaces d'expressions libres. Nous avons ainsi donné la parole aux étudiants, afin qu'ils puissent évoquer leurs éventuelles problématiques.

Ce sont 1888 étudiants et étudiantes en orthophonie qui ont pris le temps de répondre à notre enquête.

Cette synthèse traite de sujets difficiles et nous tenions à rappeler qu'il ne faut pas hésiter à parler de vos problématiques avec des personnes de confiance ou avec des professionnels si vous en ressentez le besoin. Nous vous mettons le contact de la plateforme du Centre National d'Appui à la qualité de vie des étudiants en santé : 0800 724 900/soutien@cna-sante.fr

Ainsi que quelques contacts de la **FNEO** restant à votre disposition :

mesdroits@fneo.fr

as@fneo.fr

vpg@fneo.fr

presidence@fneo.fr

Le questionnaire

Composé de presque 150 questions et pas moins de 49 rubriques, le questionnaire a pour but, au-delà de cette synthèse, de créer une base de données sur la qualité de vie des étudiants et étudiantes en orthophonie. Grâce aux 1888 étudiants ayant répondu, les données que nous avons récoltées sont fiables et représentatives des 4283 étudiants de l'année universitaire 2020-2021. Tous les centres de formation universitaire en orthophonie, toutes les promotions, et les étudiants inscrits en formation initiale ou continue, sont représentés dans cette enquête nationale.

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
presidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

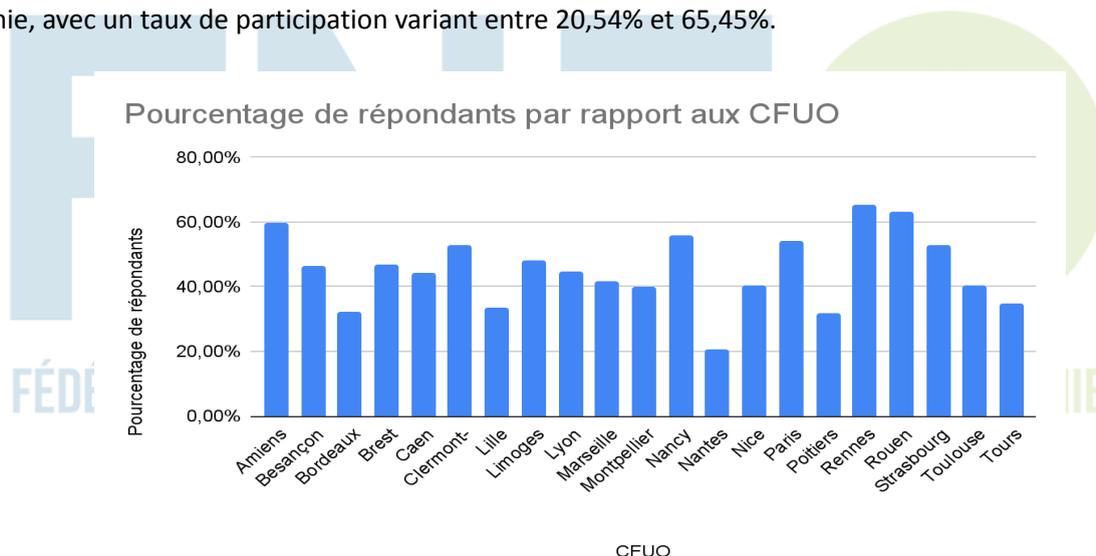
Madeleine CHEVAUCHET
Vice-présidente en charge
des affaires sociales
as@fneo.fr
06.45.27.48.46

Dans l'élaboration du questionnaire, nous avons rencontré plusieurs problématiques. Comment garder de la neutralité dans chaque question ? Comment permettre aux répondants d'être le plus honnête possible ? Comment leur laisser une certaine liberté dans leurs réponses ? Pour cela, trois choix ont été faits. Le premier : laisser une option neutre dans les échelles de satisfaction afin que les étudiants ne soient pas contraints de répondre, positivement ou négativement. Le deuxième, insérer des espaces d'expressions libres pour que nos données soient à la fois quantitatives et qualitatives. Enfin, notre dernier choix a été de mettre des options "ne souhaite pas répondre" afin de protéger les répondants des questions pouvant faire appel à l'intime.

Résultats et représentativité

44,08% : c'est le nombre d'étudiants en orthophonie en France inscrits sur l'année universitaire 2020-2021 ayant répondu au questionnaire, soit 1888 sur 4283. En moins de 24h, nous avons déjà récolté plus de 1000 réponses. Ces chiffres révèlent que les étudiants semblent avoir besoin d'être écoutés et surtout entendus.

Nous avons récolté des réponses d'étudiants provenant de tous les centres de formation universitaires en orthophonie, avec un taux de participation variant entre 20,54% et 65,45%.



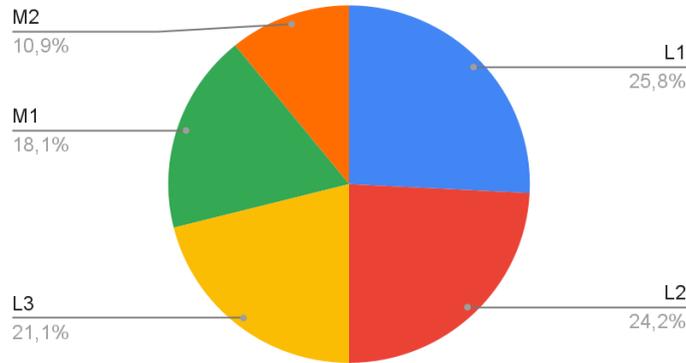
Un étudiant en premier cycle sur deux a participé à l'enquête : L1 (50,84%), L2 (50,55%) et L3 (48,01%). Ils représentent respectivement 25,79%, 24,21% et 21,08% des répondants au total.

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
presidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Madeleine CHEVAUCHET
Vice-présidente en charge
des affaires sociales
as@fneo.fr
06.45.27.48.46

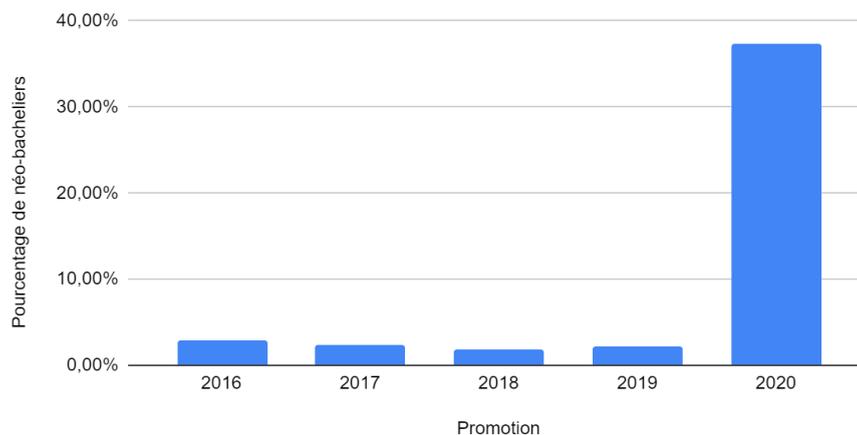
Répartition des répondants en fonction de leur promotion



Les étudiants de M1 et M2 sont à 41,94% et 26,31% de taux de participation dans leur promotion, soit 18,06% et 10,86% des répondants parmi les 1888 réponses. Parmi notre panel d'étudiants, la grande majorité est inscrite en formation initiale (93,86%) et les autres sont inscrits en formation continue (6,14%).

Nous avons souhaité faire un état des lieux des diversités de profils admis en orthophonie avec une attention particulière sur la première promotion Parcoursup, qui correspond aux étudiants inscrits en L1 durant l'année universitaire 2020-2021. En lien avec la synthèse "Étudiants en L1 qui êtes-vous ?" de 2020, on observe une forte augmentation de néo-bacheliers admis en orthophonie. En effet, pour les promotions 2021, 2022, 2023, 2024, où l'admission passait encore par des examens d'aptitudes, le taux de néo-bacheliers ne dépassait pas les 3%, alors que pour la promotion 2025, il est de 37,27%.

Pourcentage de néo-bacheliers par rapport à l'année d'admission



CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
presidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

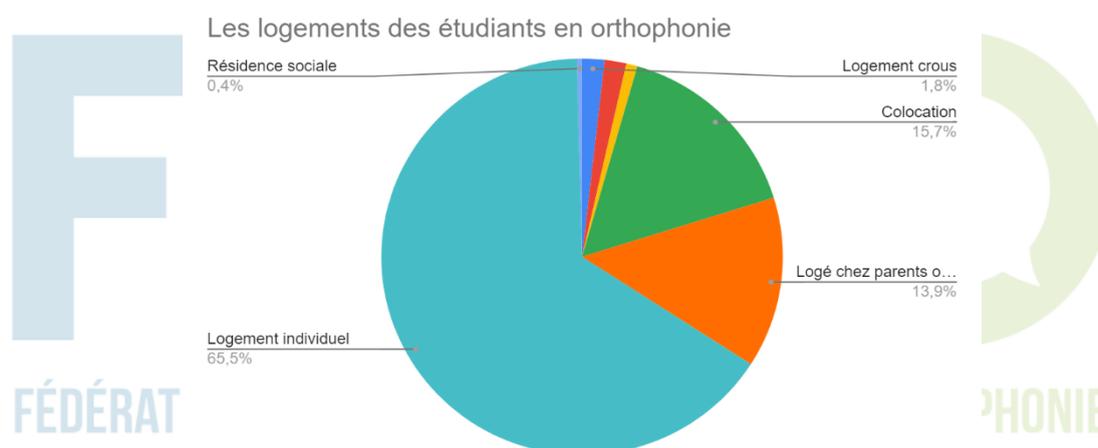
Madeleine CHEVAUCHET
Vice-présidente en charge
des affaires sociales
as@fneo.fr
06.45.27.48.46

Conditions de vie

Les conditions dans lesquelles vivent les étudiants sont inhérentes à leur qualité de vie. Pour pouvoir étudier dans les meilleures conditions possibles, un logement décent et un accès à internet sont essentiels, d'autant plus lorsque l'année se déroule majoritairement à distance.

Le logement

65,47% des étudiants de notre enquête vivent dans des logements individuels, 15,73% sont en colocation et 13,93% sont logés chez leurs tuteurs. Parmi les 4% restants, 1,80% des étudiants vivent dans des logements CROUS, 0,42% dans une résidence sociale et 1,75% dans une chambre seule.



Concernant la superficie des logements, nous pouvons constater que 47,46% des étudiants ont un espace de vie de plus de 35m², parmi eux 25,33% sont en colocation, 25,89% logent chez leurs parents et 47,77% sont dans des logements individuels.

Ce sont 19,12%, soit 1 étudiant sur 5, qui vivent dans un espace plus petit que 20m², 3,65 % vivent dans moins de 15 m² et enfin 1,01% vivent dans moins de 10 m². 33,42% des participants ont des lieux de vie entre 21m² et 35m².

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
presidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Madeleine CHEVAUCHET
Vice-présidente en charge
des affaires sociales
as@fneo.fr
06.45.27.48.46

L'année 2020-2021 a été rythmée par des périodes de cours en distanciel nécessitant de suivre les enseignements depuis chez soi. Ce sont plus de 95% des répondants qui indiquent que leur lieu d'habitation a eu une influence sur le suivi de leurs études. Ainsi, au-delà de la taille de l'espace de vie, il était intéressant d'avoir un regard sur l'aspect qualitatif du logement de l'étudiant. Pour cela, nous avons demandé si le logement permettait à l'étudiant de suivre ses études grâce à une échelle de satisfaction. C'est de manière très satisfaisante ou plutôt satisfaisante que 89,14% des étudiants qualifient leur logement.

Il est tout de même important de noter que 5,08% estiment que leur lieu de vie implique une insatisfaction modérée, et que 0,90% répondent que leur logement est très insatisfaisant et qu'il ne permet pas de suivre leurs études de manière optimale.

L'accès à internet a également été un sujet primordial à traiter dans notre enquête. En effet, privés d'accès aux campus et autres bibliothèques universitaires pendant plusieurs mois, les étudiants ont été contraints de travailler avec un accès internet personnel. Ainsi 48,57% des répondants déclarent avoir accès à un réseau de très bonne qualité et 41,84% ont accès à un réseau de qualité convenable. D'un autre côté, 7,84% affirment que leur accès internet est de mauvaise qualité et 1,75% n'ont aucun accès à internet.

Si la grande majorité a pu suivre dans de bonnes conditions les cours à distance, près d'1 étudiant sur 10 n'a pas eu cette chance.

Aides financières

Les frais d'inscription en orthophonie sont les troisièmes plus élevés parmi ceux des filières universitaires. En effet, en 2021, la FNEO établit le coût de la rentrée d'un étudiant en orthophonie à 2865,64€, auxquels s'ajoutent tout au long de l'année des frais de stage non indemnisés. Ainsi, nous avons voulu investir la question des aides financières perçues par les jeunes en études d'orthophonie.

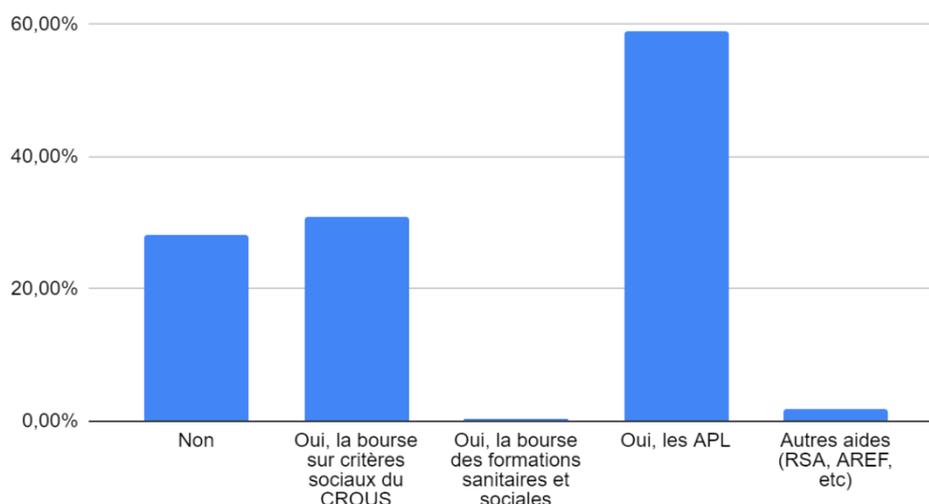
Si 28,23% des étudiants ne bénéficient d'aucune aide financière, 71,77% en perçoivent au moins une. Parmi celles-ci, nous retrouvons une majorité de réponses mentionnant les aides personnelles au logement (APL), dont 59% des étudiants sont bénéficiaires. 30,99% reçoivent la Bourse sur Critères Sociaux du CROUS. Moins de 2% des étudiants touchent des allocations par le biais de Pôle Emploi, (AREF, RSA, Allocation chômage). A noter que certains étudiants cumulent ces aides financières. De plus, on note que 9,96% des répondants ont effectué un prêt étudiant afin de subvenir à leurs besoins.

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
presidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Madeleine CHEVAUCHET
Vice-présidente en charge
des affaires sociales
as@fneo.fr
06.45.27.48.46

Bénéficiez-vous d'aides financières ?



Afin de connaître le ressenti des étudiants, nous leur avons demandé s'ils se sentaient en situation de précarité. 89,41% ont répondu négativement, 3,97% n'ont pas souhaité répondre à la question et 6,62% ont répondu positivement.

Ville d'études

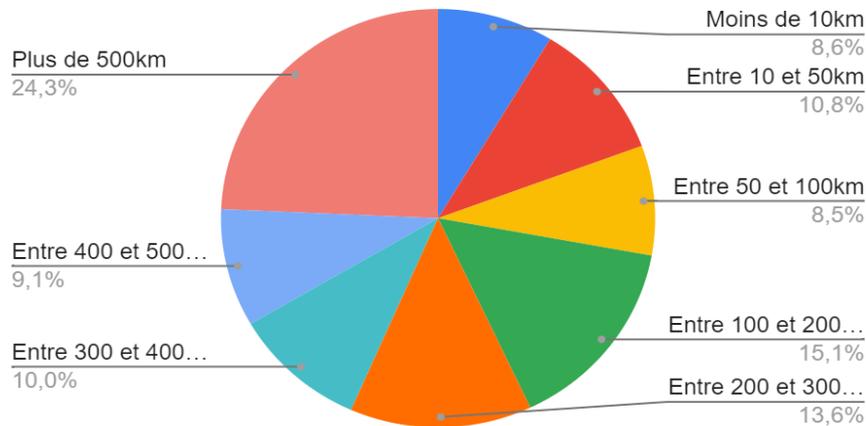
Les quotas étant particulièrement restreints en orthophonie, 79,08% des étudiants ont été contraints de déménager hors du domicile familial afin de s'installer dans la ville où ils ont été admis. Parmi les participants, 27,86% vivent à moins de 100 km de leur famille, 47,83% habitent entre 100 km et 500 km de leur domicile familial et 24,31% vivent à plus de 500 km de leurs proches.

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
presidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Madeleine CHEVAUCHET
Vice-présidente en charge
des affaires sociales
as@fneo.fr
06.45.27.48.46

Quel est le nombre de kilomètres entre votre ville d'études et votre famille (parents, tuteurs, conjoint/conjointe) ?



36,12% des répondants ont toujours la possibilité de rentrer dans leur famille lorsqu'ils le souhaitent, 25,42% le peuvent souvent, 19,70% peuvent parfois, 16,31% ne peuvent rentrer que rarement, enfin 2,44% ne peuvent jamais retourner dans leur domicile familial alors qu'ils souhaiteraient rentrer.

Afin d'avoir le ressenti des étudiants, nous leur avons demandé quel était l'impact de cette situation sur leur qualité de vie. 73,91% des étudiants sont impactés négativement lorsqu'ils ne peuvent pas rentrer et 88,21% de ceux qui ont la possibilité de retourner dans leur famille souvent ou toujours, sont impactés positivement.

Cours

FNEO

FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN ORTHOPHONIE

Au cœur de nos études, l'enseignement que nous suivons contribue à notre qualité de vie de façon inhérente. Ainsi, une partie de notre enquête a visé, entre autres, les cours, leurs modalités, l'emploi du temps, l'investissement personnel.

Charge de travail personnel

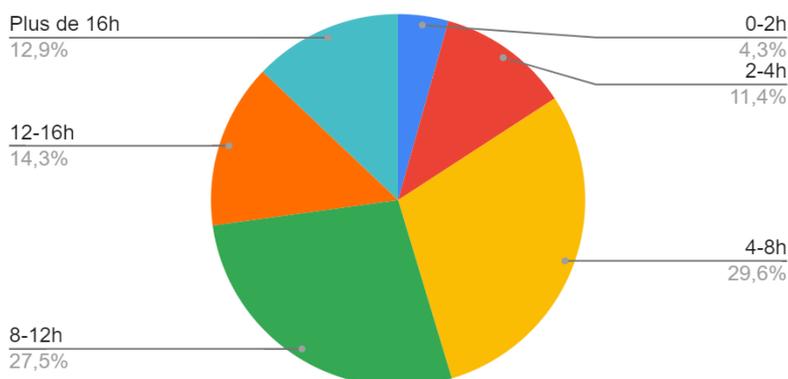
Nous avons demandé aux étudiants une estimation personnelle de leur temps de travail par semaine en dehors des horaires de cours. Ce graphique représente la proportion d'étudiants selon le temps de travail par semaine qu'ils consacrent aux enseignements. On observe que plus de la moitié des étudiants (57,02%) travaillent entre quatre et douze heures. Il est important de noter que plus d'1 étudiant sur 8 étudie plus de seize heures par semaine.

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
presidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Madeleine CHEVAUCHET
Vice-présidente en charge
des affaires sociales
as@fneo.fr
06.45.27.48.46

A combien estimez-vous (en moyenne) le nombre d'heures de travail personnel par semaine ?



Ces chiffres sont à comparer avec la régularité ou non de ces temps de travail. En effet, ils sont 80,93% à répondre que le nombre d'heures change en fonction des semaines et de la période universitaire.

Emploi du temps

L'emploi du temps est également irrégulier pour 89,41% des étudiants. Parmi eux, ce sont 6 étudiants sur 10 qui se disent impactés négativement par cette irrégularité.

97,35% des étudiants en orthophonie ont des cours qui durent 3h ou plus. Ils sont 86,24% à exprimer un sentiment négatif à ce sujet et, parmi eux, 26,61% se disent impactés "très négativement".

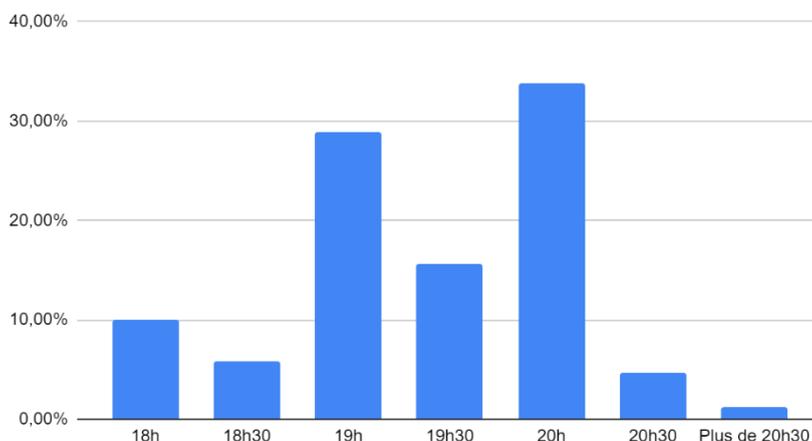
En plus des emplois du temps instables et de la durée des cours, 95,71% précisent que certains de leurs enseignements se déroulent après 17h. Parmi ces étudiants, 18,26% sont impactés très négativement par cette situation et 55,73% plutôt négativement. On notera que 28,89% des étudiants concernés indiquent finir à 19h et que ce ne sont pas moins de 39,57% qui finissent à 20h ou au-delà.

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
presidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Madeleine CHEVAUCHET
Vice-présidente en charge
des affaires sociales
as@fneo.fr
06.45.27.48.46

Jusqu'à quelle heure vos cours peuvent-ils se terminer ?



Nous nous sommes également intéressés à la mise en place de cours durant le week-end. 26,22% des étudiants en orthophonie ont déjà eu des cours le samedi, et toute la journée pour 5,35% d'entre eux. Les étudiants ayant cours le samedi matin sont quasiment unanimes : 85,05% des étudiants concernés sont impactés de manière négative et 14,55% expriment un avis neutre.

L'emploi du temps étant assez variable et les cours dépassant parfois trois heures successives, nous nous sommes intéressées aux pauses qui peuvent être mises en place aux interours, à midi, mais aussi au sein d'un même cours.

Ainsi, pour 48,89% des répondants, la pause méridienne est "souvent" d'une heure au minimum. Elle est "toujours" présente pour 38,35% des étudiants. A l'inverse, 11,02% des étudiants ne l'ont que de temps en temps et même "rarement" dans 1,75% des cas. Lorsque les étudiants ont cette pause méridienne, l'impact positif est de 82,94%.

Les temps de pause pendant les cours sont "souvent" proposés pour 45,29% des étudiants, "parfois" pour 38,93% des répondants, "rarement" ou "jamais" pour 8,47% des interrogés. Lorsqu'elles sont "toujours" proposées, l'impact est positif pour 93,48% des étudiants. Les pourcentages restants expriment un impact neutre. A l'inverse, l'impact est systématiquement négatif lorsque les pauses sont rares ou absentes.

Il n'y a jamais de pauses entre deux cours pour 6,99% des étudiants, il n'y en a que rarement pour 29,50% d'entre eux, parfois pour 37,02%, souvent pour 21,56% et il y en a toujours pour 4,93%. Comme exposé ci-dessus, les étudiants apprécient ces temps de pause au sein des cours mais également entre ces derniers.

Interruptions, pauses pédagogiques

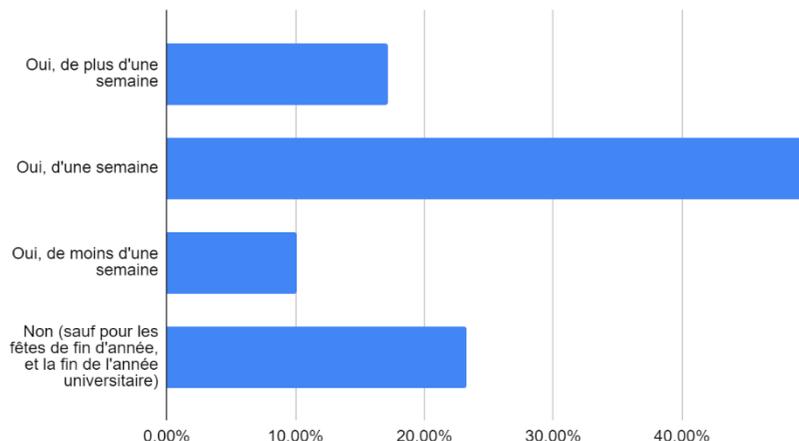
Au cours de l'année universitaire, les étudiants en orthophonie ne bénéficient pas toujours d'interruptions pédagogiques. Ils sont 23,31% à n'avoir aucune interruption pédagogique en dehors des vacances de Noël et des vacances d'été, ces pauses étant définies selon les dates de fin de cours et d'exams.

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
presidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Madeleine CHEVAUCHET
Vice-présidente en charge
des affaires sociales
as@fneo.fr
06.45.27.48.46

Avez-vous des interruptions pédagogiques ?

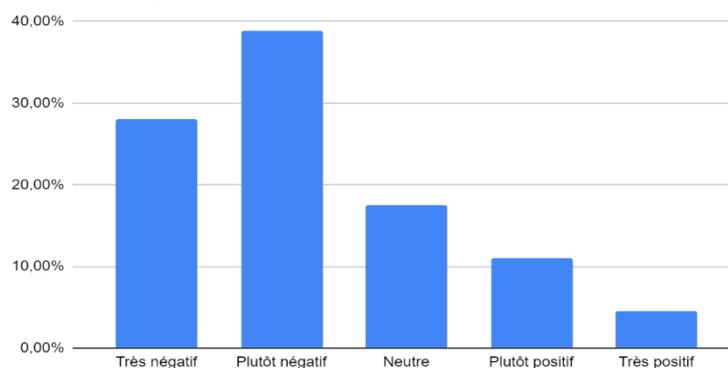


10,06% ont moins d'une semaine dans l'année et 49,42% ont au moins une semaine complète. Seuls 17,21% des répondants disent avoir plus d'une semaine d'interruption pédagogique et ils en tirent un impact positif pour 88,31%, et 62,46% d'entre eux parlent même d'un impact très positif. A l'inverse, les étudiants n'ayant aucune interruption pédagogique expriment un impact négatif à 85,68%, dont 40% ressentent un impact très négatif.

Distanciel

66,9% des répondants ont estimé que les cours à distance ont été difficiles à vivre et qu'ils ont eu un impact négatif sur leur assiduité.

Quel est l'impact des cours en distanciel sur votre assiduité ?



CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
presidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

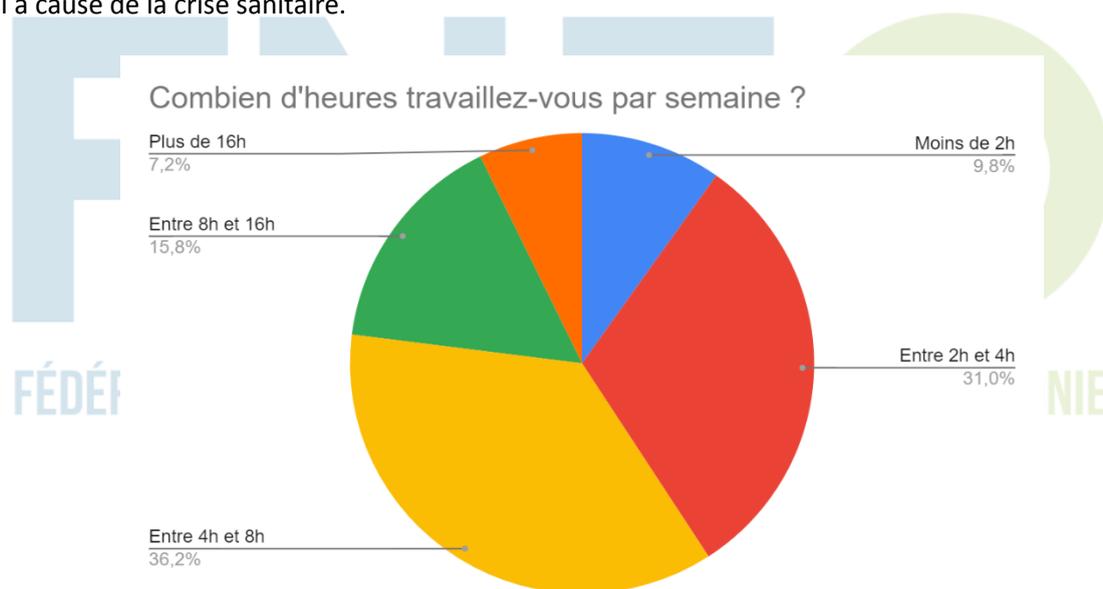
Madeleine CHEVAUCHET
Vice-présidente en charge
des affaires sociales
as@fneo.fr
06.45.27.48.46

Les données ci-dessus montrent que les étudiants en orthophonie composent avec un emploi du temps chargé, des cours denses finissant parfois tard le soir, des week-ends courts car tronqués par des cours le samedi et peu, voire, pas de vacances. Ils doivent ajouter à cela une charge de travail personnel élevée et la difficulté de l'enseignement en distanciel vécu durant plusieurs mois sur l'année universitaire 2020-2021.

Toutes ces contraintes impactent la qualité de vie des étudiants et par conséquent leur qualité de formation car ils ne sont finalement plus assez disponibles pour un apprentissage efficace.

Étudiants salariés

Parmi les répondants, 28,76% ont, en parallèle de leurs études, un job étudiant. Mais 6,94% d'entre eux ont perdu leur travail à cause de la crise sanitaire.



Les étudiants salariés travaillent l'été (51,94%), en semaine (63,35%), de façon irrégulière (38,83%), en soirée ou de nuit (16,26%) et le weekend (35,19%). Certains étudiants cumulent les périodes. Par semaine, 9,82% travaillent moins de 2h, 31,01% travaillent entre 2h et 4h, 36,18% travaillent entre 4h et 8h, 15,76% travaillent entre 8h et 16h enfin 7,24% travaillent plus de 16h.

Ces emplois aident les étudiants salariés à subvenir à leurs besoins pour la moitié d'entre eux (51,70%), les aident à rembourser un prêt étudiant pour 5,34% et enfin leur permettent d'avoir des loisirs pour 76,21%.

Au-delà des 6,94% ayant perdu leur emploi, 48,30% ont vu leur emploi impacté par la crise sanitaire. Seulement 1,21% des étudiants salariés ont une dispense d'assiduité en raison de cet emploi.

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
presidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Madeleine CHEVAUCHET
Vice-présidente en charge
des affaires sociales
as@fneo.fr
06.45.27.48.46

Régime Spécial d'Études

Sur les 1888 étudiants interrogés, seulement 10 étudiants bénéficient d'un RSE (Régime Spécial d'Études), soit 0,53% de nos répondants. 11 autres étudiants ont vu leur demande refusée et 14,51% ne connaissaient pas l'existence de ces aménagements d'études.

Pour rappel, les personnes éligibles au régime spécial d'étude sont, par exemple : les étudiants salariés travaillant au moins 10h par semaine en moyenne, les étudiants sportifs de haut niveau, les étudiants artistes de haut niveau, les étudiants élus dans les conseils des établissements d'enseignement supérieur, les étudiants ayant des responsabilités au sein du bureau d'une association, etc. Ces personnes peuvent ainsi bénéficier d'aménagements pédagogiques afin de concilier études et activités.

Parmi les étudiants ayant un RSE, 80% en tirent un apport positif et les 20% restants expriment un impact neutre.

Comparativement aux 6,61% d'étudiants travaillant en tant que salariés minimum 10 heures par semaine, les 0,53% bénéficiant d'un régime spécial d'étude semblent bien faibles.

On comprend ainsi qu'un certain nombre d'étudiants ayant la charge d'un travail en plus de celle des études ne bénéficient d'aucun aménagement pédagogique, qui aurait pourtant un impact positif sur leur qualité de vie.

Stages

Généralités

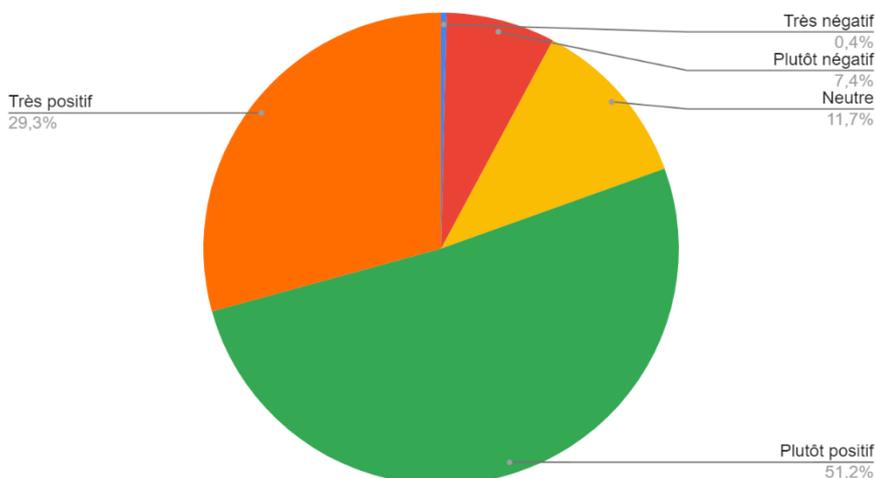
Les stages sont une composante majeure de notre cursus universitaire et de notre formation. Pour 80,51% des répondants, les stages ont un impact positif voire très positif sur leur qualité de vie. Ils sont l'occasion de sortir de la théorie et de voir la pratique effective.

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
presidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Madeleine CHEVAUCHET
Vice-présidente en charge
des affaires sociales
as@fneo.fr
06.45.27.48.46

Quel est l'impact des stages sur votre qualité de vie ?



Cependant il est pertinent de noter que plus de 40% des étudiants ont déjà vécu un stage de manière négative. Nous notons également que 29,87% des répondants ont déjà été absents à certains de leurs cours afin de pouvoir effectuer leurs stages.

40,94% des étudiants ont déjà renoncé à un stage à cause de la distance ou du coût que cela aurait engendré. Ce chiffre augmente avec la durée des périodes de stage. En effet, à partir de la L3, le volume horaire de stage augmente considérablement et on observe en parallèle que 59,80% des L3, 57,18% des M1 et 50,24% des M2 ont, quant à eux, déjà renoncé à un stage à cause de la distance ou du coût que ce dernier aurait engendré.

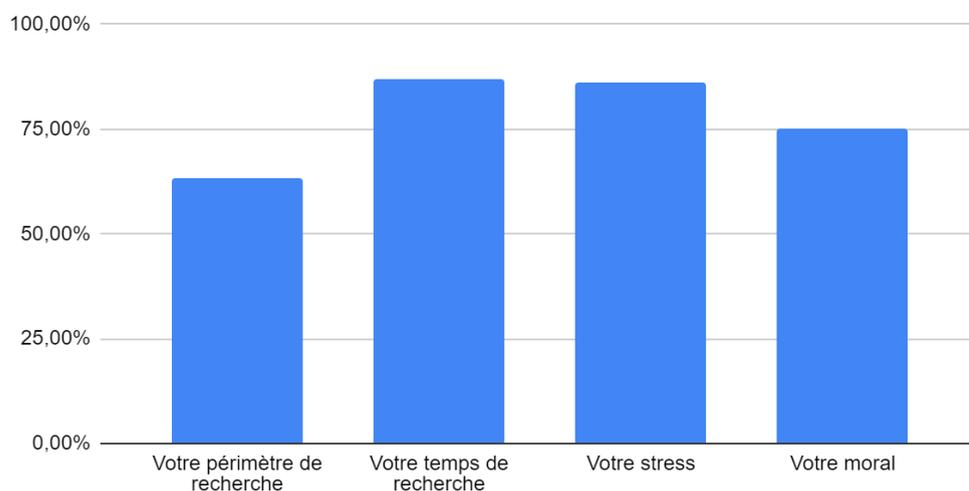
Pour la majorité des étudiants (73,99%), la recherche de stage a été impactée par la crise sanitaire. Parmi ces répondants, 63,49% ont vu leur périmètre de recherche s'élargir, 86,90% leur temps de recherche augmenter, 85,97% se sont sentis plus stressés, et le moral de 75,23% d'entre eux en a pâti. La plupart de ces étudiants ont cumulé certaines de ces problématiques.

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
presidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Madeleine CHEVAUCHET
Vice-présidente en charge
des affaires sociales
as@fneo.fr
06.45.27.48.46

La recherche de stage pendant la période de crise sanitaire a impacté :



Depuis le début de la crise sanitaire, seulement 35,75% des interrogés ont pu effectuer la totalité de leurs stages. 40,41% d'entre eux ont vu leurs stages annulés ou remplacés par des travaux compensatoires. Pour les 9,38% restants, les stages ont pu être reportés et 14,46% ont dû être écourtés.

Périodes banalisées

76,54% des étudiants ont des périodes banalisées qui leur permettent de réaliser leurs stages sans avoir à manquer de cours. En comparant les chiffres, on peut noter un écart qui s'explique notamment par le non-respect de ces périodes banalisées, évoquées par 10,96% des interrogés.

Travaux dirigés, ateliers post-stages

Les ateliers post-stages permettent de revenir sur ce qui a été vu lors des différents stages effectués par les étudiants. 65,31% des répondants ont des cours ou des ateliers dédiés. Parmi ces étudiants, 64,64% ressentent un apport positif de ces temps post-stage.

Problème pour un stage

26,54% des étudiants ont déjà vécu une mauvaise expérience pendant un stage. Cependant, il est important de noter que beaucoup d'étudiants en première année n'ont pas encore eu certains des stages proposés dans les réponses, de ce fait ce chiffre pourrait être plus élevé. 22,16% ont mal vécu leurs stages dans le domaine gériatrique, 31,74% lors d'un stage en structure et 41,12% lors d'un stage en libéral.

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
presidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Madeleine CHEVAUCHET
Vice-présidente en charge
des affaires sociales
as@fneo.fr
06.45.27.48.46

Dans 68,26% des cas, la situation impliquait un maître de stage, dans 12,38% des cas, elle impliquait un patient. Seulement 35,13% ont pu faire remonter ces problématiques soit à l'administration, soit à l'équipe pédagogique, notamment lors des cours post-stages.

Les périodes de stage, bien que positives pour bon nombre d'étudiants, s'avèrent également être une source de stress. Les lieux accueillant des stagiaires sont rares : cela fait de la recherche de stage une source d'inquiétude pour les étudiants.

De plus, les problèmes rencontrés en stage se multiplient, faisant de cette période tant appréciée des étudiants une expérience négative entraînant parfois leur mal-être.

Les temps d'échange et de retour de stage, décrits comme positifs par plus des deux tiers des étudiants concernés, doivent être démocratisés.

Examens

En orthophonie les examens peuvent se dérouler selon plusieurs modalités, à savoir le contrôle continu, terminal ou mixte. Parmi les répondants, 76,43% ont à la fois des contrôles continus et des examens terminaux : ils ont donc des examens mixtes. 3,02% sont évalués en contrôle continu uniquement et 20,55% n'ont que des examens terminaux.

Examens mixtes

Pour les examens en format mixte, les examens terminaux se déroulent en novembre pour 4,85% des étudiants, en décembre pour 43,59% des étudiants, en janvier pour 62,09% des étudiants et en février pour 3,47% des étudiants, sachant que certains ont ces examens sur plusieurs mois.

Selon la période de passation des examens terminaux, l'impact est plus ou moins positif ou négatif.

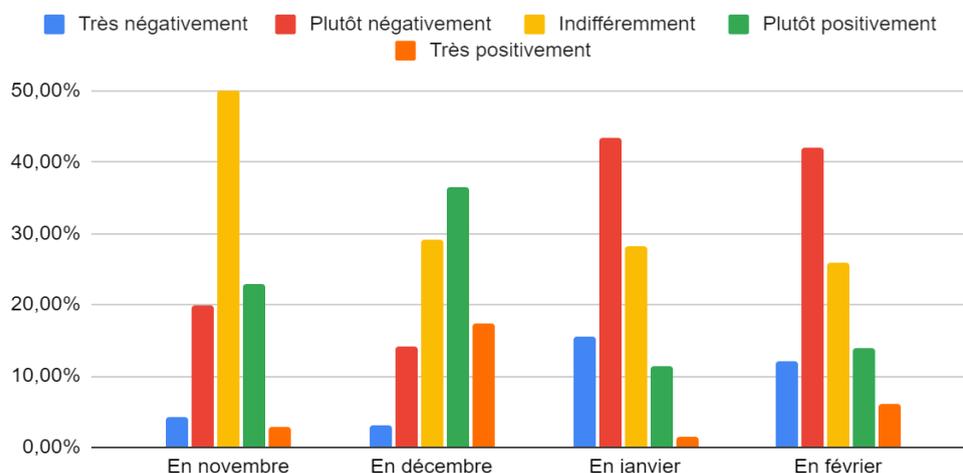
Pour les semestres impairs, si les examens sont en novembre, l'impact est autant négatif (24,29%) que positif (25,71%). Si les examens sont en décembre, il y a un impact plus positif (53,74%) que négatif (17,17%). Si les examens sont en janvier, l'impact est plus négatif (58,93%) que positif (12,95%). Si les examens sont en février, il y a un impact plus négatif (54%) que positif (20%). Les pourcentages restants correspondent à un impact indifférent pour les étudiants.

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
presidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Madeleine CHEVAUCHET
Vice-présidente en charge
des affaires sociales
as@fneo.fr
06.45.27.48.46

Impact de la qualité de vie en fonction du calendrier des examens



Pour les semestres pairs, si les examens sont en avril, il y a un impact plus positif (52,20%) que négatif (10,73%). Si les examens sont en mai, il y a un impact plus positif (44,42%) que négatif (13,31%). Si les examens sont en juin, il y a un impact légèrement plus positif (27,40%) que négatif (22,78%). Les pourcentages restants correspondent à un impact indifférent pour les étudiants.

Examens terminaux

Pour les étudiants ayant des examens terminaux uniquement, ils se déroulent en novembre pour 2,84% des étudiants, en décembre pour 26,29% des étudiants, en janvier pour 77,84% des étudiants, et en février pour 7,47% des étudiants, sachant que certains ont ces examens sur plusieurs mois.

Selon la période de passation des examens terminaux, l'impact est plus ou moins positif ou négatif.

Pour les semestres impairs, si les examens sont en novembre, il y a un impact plus positif (36,36%) que négatif (18,18%). Si les examens sont en décembre, il y a un impact plus positif (45,10%) que négatif (21,57%). Si les examens sont en janvier, il y a un impact plus négatif (68,54%) que positif (5,96%). Si les examens sont en février, il y a un impact plus négatif (72,41%) que positif (3,45%). Les pourcentages restants correspondent à un impact indifférent pour les étudiants.

Pour les semestres pairs, si les examens sont en avril, il y a un impact plus positif (57,89%) que négatif (15,79%). Si les examens sont en mai, il y a un impact plus positif (50%) que négatif (17,05%). Si les examens sont en juin, il y a un impact plus négatif (58,54%) que positif (17,07%). Les pourcentages restants correspondent à un impact indifférent pour les étudiants.

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
presidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Madeleine CHEVAUCHET
Vice-présidente en charge
des affaires sociales
as@fneo.fr
06.45.27.48.46

Concernant la session 1bis qui, pour rappel, a été mise en place afin de répondre à la problématique des cas contacts ou cas de COVID-19, 80,51% des étudiants n'ont pas été concernés par la session 1bis, 0,16% en ont bénéficié (soit 3 étudiants), 0,42% n'en ont pas bénéficié alors qu'ils étaient cas contacts ou positifs au COVID-19. Enfin, 18,91% des étudiants n'étaient pas informés de cette mesure.

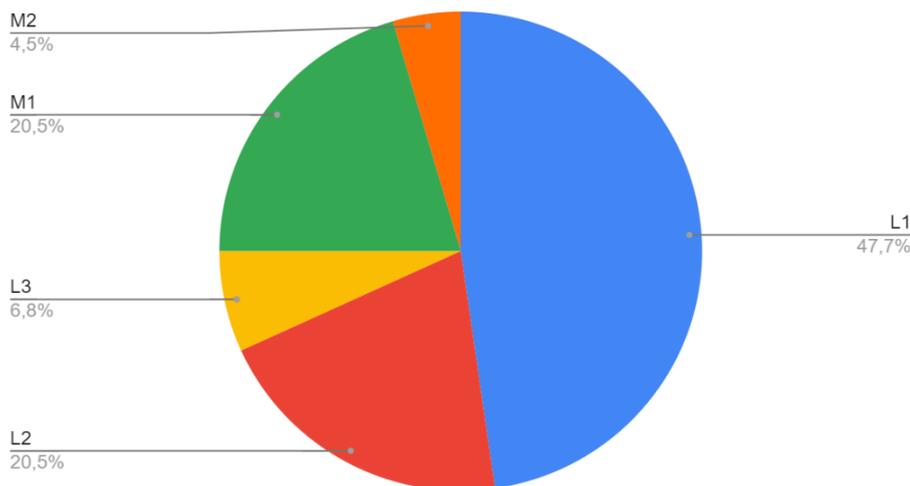
Césure

Parmi nos répondants, seulement 6 étudiants (0,32%) ont effectué une année de césure pendant leur cursus en orthophonie, la moitié en raison d'un engagement associatif et l'autre pour des raisons médicales ou personnelles. L'engagement associatif a un impact très positif pour les 3 étudiants qui ont fait une année de césure : "Pause essentielle avant d'entamer les 2 dernières années réputées rudes...et à la hauteur de leur réputation ! Besoin de reprendre des forces, de voir d'autres horizons, de me sentir utile en faisant quelque chose de très concret...et revenir plus motivée et fraîche pour attaquer ces 2 dernières années d'ortho !". Pour les 2 étudiants qui ont fait une année de césure pour raisons médicales, l'impact est positif et très positif, "Je n'allais pas très bien et cela m'a permis de faire un travail approfondi sur moi et prendre plus de temps pour moi".

Doublement

Ce sont 40 étudiants, soit 2,12% des répondants, qui ont doublé une année (pour 90,91% d'entre eux) ou deux (9,09% d'entre eux) durant leur cursus universitaire. Parmi les 40 étudiants, presque la moitié a doublé la L1 (47,73%), 20,45% la L2, 6,82% la L3, 20,45% le M1 et 4,55% le M2.

Quelle(s) année(s) d'étude avez-vous doublée(s) ?



Pour 55%, cette année a été vécue comme négative, et très négative pour 32,50% des étudiants interrogés. A l'inverse, 35% en ont tiré un impact positif.

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
presidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Madeleine CHEVAUCHET
Vice-présidente en charge
des affaires sociales
as@fneo.fr
06.45.27.48.46

Harcèlement

Nous avons demandé aux étudiants s'ils avaient déjà été victimes ou témoins d'une situation de harcèlement. 4,36% ont répondu "oui", 4,36% n'ont pas souhaité répondre à la question, 5,69% ont coché la case "Je ne sais pas" et les 85,58% restants ont répondu "non".

Lorsqu'on interroge les étudiants sur le lieu du harcèlement, 11,27% expliquent qu'il s'agit de harcèlement de rue ou ayant eu lieu avant l'entrée en orthophonie, 19,72% indiquent que cela a eu lieu sur un lieu de stage, 18,31% en ligne et 47,89% sur le campus.

Lorsqu'on demande aux étudiants d'expliquer la situation, on comprend que les harceleurs ont pu être des étudiants, mais aussi et surtout des maîtres de stage, des directeurs ou directrices de mémoire ou encore des personnes appartenant à l'équipe pédagogique.

Les mots "peur", "pression", "maltraite", "humilie" se retrouvent dans les témoignages des étudiants qui ont le courage de s'exprimer.

Ces situations sont inadmissibles et doivent être stoppées et traitées le plus rapidement possible. Des mesures doivent être appliquées afin que le harcèlement cesse.

La FNEO se tient à disposition des étudiants pour toute information ou démarche.

Motivation et poursuite d'études

Parmi les 1ères, 2èmes, 3èmes et 4èmes années, ils sont 98,51% à vouloir poursuivre leur cursus en orthophonie. 0,30% ne souhaitent pas continuer et 1,19% ne savait pas encore s'ils voulaient poursuivre, à cette époque de l'année. 23,46% des étudiants ont déjà pensé à se réorienter.

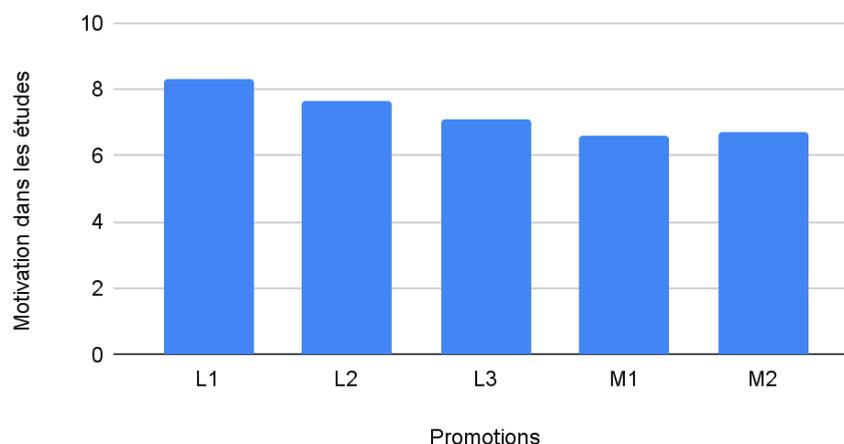
Lorsqu'on interroge les étudiants sur leur motivation concernant leurs études sur une échelle allant de 1 à 10, 1 étant la note la plus basse, on obtient des réponses couvrant l'ensemble de l'échelle. Les L1 ont une motivation moyenne de 8,33/10, les L2 ont une motivation moyenne de 7,65/10, les L3 ont une motivation moyenne de 7,13/10, les M1 ont une motivation moyenne de 6,62/10 et enfin les M2 ont une motivation moyenne de 6,70/10.

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
presidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Madeleine CHEVAUCHET
Vice-présidente en charge
des affaires sociales
as@fneo.fr
06.45.27.48.46

Motivation en fonction de la promotion



La motivation des personnes en filière orthophonie baisse au fur et à mesure de l'avancée dans les études. Ces statistiques montrent un épuisement des étudiants.

Nous pouvons le lier à la réorientation réfléchie par 23,46% des étudiants, qui est un bon indicateur de la lassitude ressentie par les étudiants durant leurs cinq années d'études.

Revendications

Toutes ces données serviront à appuyer nos revendications afin que la FNEO continue à porter la voix des étudiants en orthophonie.

Afin de préserver la santé physique et mentale des étudiants, essentielles à une assimilation efficace des connaissances transmises en cours :

- Assurer une semaine d'interruption pédagogique par semestre, sans compter les semaines banalisées de stages ou les jours précédant les examens terminaux.**
- Instaurer une pause méridienne obligatoire et une pause toutes les 2h minimum.**

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
presidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Madeleine CHEVAUCHET
Vice-présidente en charge
des affaires sociales
as@fneo.fr
06.45.27.48.46

Afin de garantir un apprentissage clinique par la pratique attentif au bien-être des étudiants :

- Respecter des périodes banalisées pour les stages avec un nombre d'heures et/ ou de demi-journées adapté au nombre d'heures et/ ou de demi-journées à effectuer dans lesdits stages.**
- Mettre en place des ateliers, temps d'échange ou cours, avant et après les stages, d'une part pour que les étudiants puissent être préparés au mieux pour ces derniers, d'autre part pour qu'ils aient un espace d'expression pour évoquer des situations auxquelles ils auraient été confrontés.**

Afin que les étudiants puissent allier du mieux possible leurs études et leurs autres activités (job étudiant, engagement associatif, pratique sportive, etc) :

- Communiquer auprès des étudiants à propos du droit au Régime Spécial d'Etudes, et l'appliquer en conséquence pour les étudiants éligibles.**

Afin de limiter la précarité dont sont victimes les étudiants sans, pour autant, impacter la qualité de la formation :

- Diminuer le coût de l'inscription pédagogique pour les étudiants en formation initiale et en formation continue afin de les uniformiser avec les frais d'inscriptions universitaires de licence et master.**
- Mettre en place des indemnisations concernant les frais liés aux stages, selon l'article L4381-1, pour tous les étudiants quel que soit leur CFUO et quel que soit leur lieu de stage, qu'il soit dans la région du centre de formation ou en dehors de cette dernière.**

Conclusion et perspectives

Cette première analyse du questionnaire qualité de vie des étudiants en orthophonie a pour objectif de faire un état des lieux général. Il sera nécessaire d'en faire une étude plus approfondie selon les différents CFUO, promotions, types de formation, etc. En effet, certaines données révèlent des biais de lecture selon les critères cités précédemment, c'est pour cela que dans un second temps, des analyses spécifiques pourront être menées afin d'apporter des solutions adaptées aux problématiques qui ont été ou seront mises en lumière.

CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
presidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Madeleine CHEVAUCHET
Vice-présidente en charge
des affaires sociales
as@fneo.fr
06.45.27.48.46

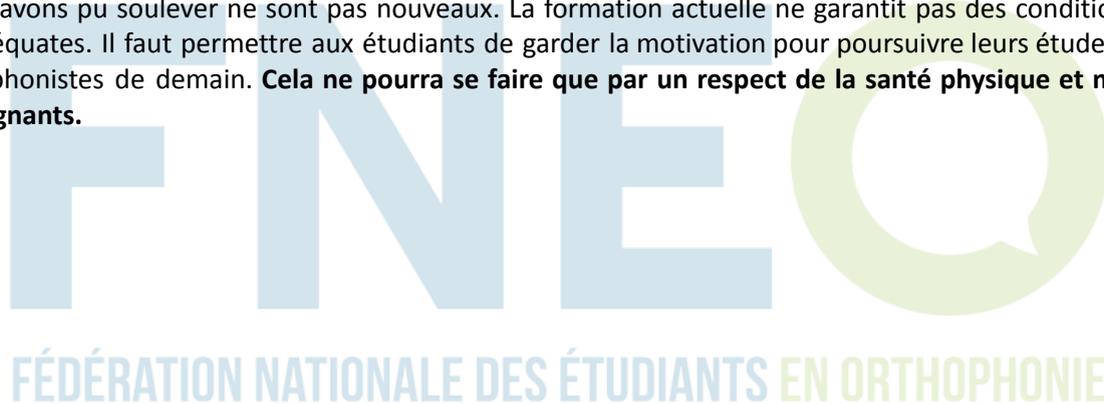
De même, les témoignages que nous avons reçus resteront confidentiels afin de protéger les étudiants, mais il sera nécessaire d'en faire une étude.

Concernant les stages, la **FNEO** sera particulièrement attentive aux retours des étudiants sur les lieux de stage, les maîtres de stages et autres professionnels que les étudiants peuvent rencontrer, afin que les situations problématiques soient traitées et que des mesures soient prises. Pour cela, un travail coordonné avec le Collège des Centres de Formation Universitaires en Orthophonie et tout organisme lié serait judicieux.

De même, les indemnisations des frais liés aux stages doivent, selon l'Article L4381-1 du Code de la Santé Publique, être mises en place au plus vite afin que les étudiants puissent se former au mieux sans avoir de contrainte financière.

La qualité de vie étant étroitement liée aux cours, la **FNEO** doit rester actrice dans l'élaboration et le suivi de la maquette. La pression et la charge mentale qui pèsent sur les étudiants doivent être allégées afin que la formation cesse d'impacter négativement les étudiants.

Après une année exceptionnelle, les données que nous avons récoltées nécessitent un recul. Cependant, les sujets que nous avons pu soulever ne sont pas nouveaux. La formation actuelle ne garantit pas des conditions d'études et de vie adéquates. Il faut permettre aux étudiants de garder la motivation pour poursuivre leurs études et de devenir les orthophonistes de demain. **Cela ne pourra se faire que par un respect de la santé physique et mentale de ces futurs soignants.**



CONTACTS

Sophie HEULLE
Présidente
presidence@fneo.fr
06.99.63.01.11

Madeleine CHEVAUCHET
Vice-présidente en charge
des affaires sociales
as@fneo.fr
06.45.27.48.46